

Comité de soutien à Tuna Altinel

<http://math.univ-lyon1.fr/SoutienTunaAltinel/>
soutienTunaAltinel@douaalte.lautre.net

Villeurbanne, le 10 février 2020

Liberté pour Tuna Altinel
Freedom for Tuna Altinel

Monsieur le Président de la République de Turquie,
Monsieur le Ministre de la Justice de la République de Turquie,
Monsieur le Ministre de l'Intérieur de la République de Turquie,
Son Excellence M. Kaymakci Faruk, Ambassadeur de Turquie auprès de l'Union européenne,
Son Excellence M. Sadık Arslan, Ambassadeur de Turquie auprès des Nations Unies,
Son Excellence M. İsmail Hakkı Musa, Ambassadeur de Turquie en France,
Son Excellence M. Müslüm Aygün, Consul général de Turquie à Lyon,
Copie à l'observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme

Nous, membres de l'Institut Camille Jordan, demandons une nouvelle fois aux autorités turques qu'elles cessent leur acharnement kafkaïen à l'encontre de notre collègue Tuna Altinel et qu'elles lui restituent son passeport. Nous rappelons aux autorités turques que nous resterons mobilisé-es jusqu'à ce que Tuna Altinel retrouve sa liberté complète de déplacement (voir communiqué ci-joint).

We, members of the Institut Camille Jordan, call once more on the Turkish authorities to put an end to their Kafkaesque harassment of our colleague Tuna Altinel, and to return his passport. We remind the Turkish authorities that we shall remain mobilised until Tuna Altinel regains his freedom of movement (see attached document).

Pour les membres de l'Institut Camille Jordan,
Le comité de soutien à Tuna Altinel

Communiqué des membres de l'Institut Camille Jordan, réuni·es à l'occasion de la visite du comité HCÉRES¹ mardi 4 février 2020

Nous souhaitons évoquer, devant le comité d'évaluation HCÉRES, la situation de notre collègue Tuna Altınel, enseignant-chercheur en mathématiques à Lyon 1 depuis 1996, retenu en Turquie depuis avril 2019. Tuna utilise sa force de conviction et sa liberté d'expression pour prôner la paix, la justice et la démocratie. Comme il l'a déclaré devant le tribunal le 24 janvier dernier, il voit cela comme une obligation civique. Nous sommes à ses côtés et souhaitons faire entendre sa voix aujourd'hui.

Pour avoir signé en janvier 2016 la pétition des « Universitaires pour la paix » demandant la cessation de l'offensive militaire du gouvernement turc dans des régions de l'est de la Turquie à majorité kurdes et appelant à une résolution pacifique par la négociation, Tuna a tout d'abord été poursuivi pour « propagande pour une organisation terroriste » dans un premier procès à Istanbul. Au mois d'avril 2019, les autorités turques lui ont confisqué son passeport sans raison, puis l'ont placé en détention provisoire en mai l'accusant alors d'« appartenance à une organisation terroriste » en raison d'une dénonciation du consulat de Turquie à Lyon, dénonciation portant sur sa participation à une réunion publique à Villeurbanne, réunion d'information sur le massacre dans la ville de Cizre. À la suite de cette arrestation politique, un fort soutien, en particulier de la communauté universitaire, s'est développé en Turquie, en France et au niveau international. Cette mobilisation est toujours d'actualité. En effet, Tuna est sorti de prison au milieu de l'été après 81 jours de détention, mais il est à ce jour toujours bloqué en Turquie faute de passeport. Suite à un arrêt de la cour constitutionnelle, il a été acquitté en septembre dans son premier procès. Concernant la second procès, le procureur a requalifié en novembre les poursuites en « propagande pour une organisation terroriste » et la cour de Balıkesir l'a acquitté vendredi 24 janvier. Nous avons appris ce week-end que le procureur général a demandé la communication du jugement afin de préparer une requête en appel.

Nous, membres de l'Institut Camille Jordan, réuni·es à l'occasion de la visite du comité HCÉRES ce mardi 4 février, demandons une nouvelle fois aux autorités turques qu'elles cessent cet acharnement kafkaïen à l'encontre de notre collègue Tuna Altınel et qu'elles lui restituent son passeport. Nous rappelons aux autorités turques que nous resterons mobilisé·es jusqu'à ce que Tuna Altınel retrouve sa liberté complète de déplacement.

1. Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCÉRES).

Statement of the members of the Institut Camille Jordan, gathered on the occasion of the 4 February 2020 visit of the HCÉRES² committee

We wish to bring up before the HCÉRES evaluation committee the case of our colleague Tuna Altınel, a faculty member of the mathematics department of Lyon 1 University since 1996, who has been retained in Turkey since April 2019. Tuna makes use of his freedom of speech to speak powerfully in favour of peace, justice and democracy. As he declared before the Court on 24 January, he sees this as a civic duty. We stand by his side and wish his voice to be heard today.

Because he signed the ‘Academics for Peace’ petition in January 2016, a petition which called for an end to the military offensive by the Turkish government in the predominantly Kurdish regions of south-eastern Turkey, and for a peaceful negotiated solution, Tuna was initially charged with ‘propaganda for a terrorist organisation’, in a first case opened against him in Istanbul. In April 2019, the Turkish authorities confiscated his passport for no reason, then remanded him to pre-trial detention in May and accused him of ‘membership in a terrorist organisation’, as a result of a report by the Turkish Consulate in Lyon on his participation in a public meeting in Villeurbanne, which was an informational meeting on the Cizre massacres. After this political arrest took place strong support developed, notably in the academic world, in Turkey, France and other countries. This mobilisation remains active. In the event, Tuna was released from jail in the middle of last summer after 81 days in detention, but he remains stranded in Turkey as his passport has not been returned. After a ruling by the Turkish Constitutional Court, he was acquitted in September in his first trial. As for the second trial, in November the prosecutor downgraded the charges to ‘propaganda for a terrorist organisation’ and on 24 January the Balıkesir Court acquitted him. Last week-end we learnt that the prosecutor has requested the text of the full decision in order to appeal the judgment.

We, members of the Institut Camille Jordan, gathered on the occasion of the 4 February visit of the HCÉRES committee, call once more on the Turkish authorities to put an end to this Kafkaesque harassment of our colleague Tuna Altınel, and to return his passport. We remind the Turkish authorities that we shall remain mobilised until Tuna Altınel regains his freedom of movement.

2. High Council for the Evaluation of Research and Higher Education.